

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 AVRIL 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 4 avril à 20 heures 15, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Didier MAUDUIT, Maire,

Présents :

Véronique PERINI - Pierre COURCHAI Adjoint

Catherine VULPÉE – Conseillère déléguée

Irène LEGRAND-MORIN, Richard DE FILIPPIS,
Eric JEANJEAN, Sébastien POUTREL

Absentes excusées : Sandrine BATORI qui a donné pouvoir à Richard DE FILIPPIS

Nicole ROUVIERE

Absents : Michel PICHARD, Pierre-Louis JEANJEAN

Madame Véronique PERINI a été élue secrétaire de séance.



1) COMMUNICATIONS DU MAIRE

- Monsieur le Maire a rencontré le bureau d'étude qui se charge de l'élaboration du PLUi horizon 2028. Le terrain constructible situé Coteaux de grais est grevé d'une zone humide, les terrains constructibles situés chemin de Val Ménard sont grevés d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) ce qui implique qu'un certain nombre de logement doit être construit sur ces terrains qui sont privés. Il souhaite proposer de faire un échange avec un terrain situé chemin des Loges afin que celui devienne constructible. Il ajoute qu'une réunion d'information est prévue le 13 mai 2025 à 18h salle canada.

2) BUDGET PRINCIPAL

Budget Principal

Monsieur le Maire commente le compte de résultat 2024.

S'agissant des dépenses de fonctionnement, Monsieur le Maire a souligné le solde de 2024 qui reste positif à savoir 133 269.84 Euros à comparer avec le solde de 2023 qui était de 201 519.54 Euros. Cette épargne permet de financer des investissements afin de moderniser les infrastructures communales. Il est à noter la disparition définitive de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F) en 2022.

A/ APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Section de fonctionnement :

- Dépenses 2024	1 081 439.19 Euros
- Recettes 2024	1 184 046.29 Euros
- Résultat exercice 2024	+ 102 607.10 Euros
- Résultat antérieur	+ 201 519.54 Euros
- = Résultat cumulé	+ 304 126.64 Euros

Section d'investissement :

- Dépenses 2024	235 795.90 Euros
- Recettes 2024	153 520.03 Euros
- Résultat exercice 2024	- 82 275.87 Euros
- Résultat antérieur	- 45 580.93 Euros
- = Résultat cumulé	- 127 856.80 Euros

Reste à réaliser 2024 :

- Dépenses	43 000 Euros
Recettes	0 Euros
= Solde	- 43 000 Euros

Déficits des financements nets des investissements au 31/12/2024 - 170 856.80 Euros

Le compte financier unique est approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Pierre COURCHAI, Adjoint, Monsieur le Maire étant sorti comme le veut l'usage.

B/ AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT 2024

Le Conseil municipal, décide d'affecter la somme de 170 856.80 Euros du résultat cumulé de la section de fonctionnement afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

C/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Les propositions de dépenses et de recettes étudiées préalablement par la commission finances sont présentées par Monsieur le Maire.

SECTION DE FONCTIONNEMENT : Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 235 834 Euros comme indiqué dans le tableau ci-après

COMMUNE DE BEUVILLERS BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE BEUVILLERS Budget Principal - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES 768 382,20	RECETTES 939 239,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	43 000,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 127 856,80	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		939 239,00	939 239,00
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES 1 235 834,00	RECETTES 1 102 564,16
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 133 269,84
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 235 834,00	1 235 834,00
TOTAL DU BUDGET (4)		2 175 073,00	2 175 073,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Les postes importants :

- Charges du personnel : la prévision est fixée à 436 000,00 Euros
- Charges à caractère général : Ce poste à hauteur de 440 200,00 Euros sert au fonctionnement général de la commune (eau, électricité, chauffage, entretien voiries,

bâtiments...)

- Charges de gestion courante : Ce poste à hauteur de 309 134 Euros prend en charge la cotisation au service de la sécurité incendie départementale, la subvention du CCAS, les indemnités des élus, les participations scolaires et les contributions aux organismes divers (SDEC)

COMMUNE DE BEUVILLERS BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE BEUVILLERS Budget Principal - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	407 700,00	0,00	440 200,00	440 200,00	440 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	411 000,00	0,00	436 000,00	436 000,00	436 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	300 640,00	0,00	309 134,00	309 134,00	309 134,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 119 340,00	0,00	1 185 334,00	1 185 334,00	1 185 334,00
66	Charges financières	45 500,00	0,00	45 500,00	45 500,00	45 500,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	200,00		500,00	500,00	500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 166 040,00	0,00	1 232 334,00	1 232 334,00	1 232 334,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 333,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 333,00		3 500,00	3 500,00	3 500,00

TOTAL	1 168 373,00	0,00	1 235 834,00	1 235 834,00	1 235 834,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 235 834,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; D1 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	5 000,46	0,00	5 000,16	5 000,16	5 000,16
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	53 500,00	0,00	66 300,00	66 300,00	66 300,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	471 314,00	0,00	477 978,00	477 978,00	477 978,00
731	Fiscalité locale	316 895,00	0,00	331 413,00	331 413,00	331 413,00
74	Dotations et participations (3)	120 844,00	0,00	139 743,00	139 743,00	139 743,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	53 500,00	0,00	66 500,00	66 500,00	66 500,00
Total des recettes de gestion courante		1 021 053,46	0,00	1 086 934,16	1 086 934,16	1 086 934,16
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		30,00	30,00	30,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 021 653,46	0,00	1 087 564,16	1 087 564,16	1 087 564,16

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	15 600,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		15 600,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00

TOTAL	1 037 253,46	0,00	1 102 564,16	1 102 564,16	1 102 564,16
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
. 133 269,84				

=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				
1 235 834,00				

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-11 500,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Subventions versées aux associations : La somme globale attribuée s'élève à 18 752 Euros.

Comme tous les ans, les élus souhaitent soutenir les associations en leur octroyant des subventions nécessaires à leur bon fonctionnement durant l'année.

COMMUNE DE BEUVILLERS BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE BEUVILLERS Budget Principal - BP - 2025

IV - ANNEXES					IV
ANNEXES PATRIMONIALES - SUBVENTIONS VERSEES					B8
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					35 832,00
204182 2046	SDEC COMMUNAUTE AGGLO	Participation Participation attrib	SDEC COMMUNAUTE AGGLO LISIEUX	Etablissement de droit public Commune	30 000,00 5 832,00
FONCTIONNEMENT (total)					142 589,00
6553	01	Contingent incendie	PAYEUR DEPARTEMENTAL CALVADOS	Etablissement de droit public	34 562,00
65568	SDEC	Participation	SDEC ENERGIE 14077 CAEN CEDEX	Etablissement de droit public	70 000,00
657348	COMMUNAUTE AGGLO	Frais Urbanisme	COMMUNAUTE AGGLO LISIEUX NORMA	Communes	3 000,00
657348	TRESORERIE LISIEUX I	Frais loisirs et sco	TRESORERIE LISIEUX INTERCOM	Commune	5 000,00
657363	CCAS	Participation	CCAS BEUVILLERS	Commune	11 275,00
65748	APE BEUVILLERS	Subvention	APE BEUVILLERS ASSOCIATION PAR	Association	2 000,00
65748	CERCLE DE L'AMITIE	Subvention	CERCLE DE L'AMITIE DE BEUVILLE	Association	600,00
65748	BEUVILLERS PLUS JUME	Subvention	JUMELAGE BEUVILLERS PLUS GIPPE	Association	2 700,00
65748	SECOURS CATHOLIQUE	Subvention	SECOURS CATHOLIQUE LISIEUX 141	Association	300,00
65748	ALCOOL INFO	Subvention	ALCOOL INFOS BASSE NORMANDIE C	Association	100,00
65748	REFUGE ANIMAL AUGERO	Subvention	REFUGE ANIMAL AUGERON	Association	1 432,00
65748	LIGUE CANCER	Subvention	LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE	Association	200,00
65748	ECOLE BON PASTEUR	Subvention	ECOLE BON PASTEUR	Association	150,00
65748	DOIGT D'ARGILE	Subvention	LES DOIGTS D'ARGILE 14100 BEUVI	Association	500,00
65748	APF PARALYSES	Subvention	ASSOC PARALYSES DE FRANCE	Association	100,00
65748	RESERVE	Subvention	RESERVE SUBVENTIONS	Association	1 000,00
65748	AFSEP SCLEROSES	Subvention	ASSOC FRANCSCLEROSES EN PLAQU	Association	100,00
65748	ECOLE ST JEAN BAPTIS	Subvention	ECOLE SAINT JEAN BAPTISTE DE L	Association	600,00
65748	ECOLE STE THERESE	Subvention	ECOLE SAINTE THERESE OGE	Association	650,00
65748	CIDFF	Subvention	CIDFF	Association	400,00
65748	PARTICIPATION FAMILL	Subvention	M PARTICIPATION FAMILLES	Association	2 000,00
65748	LES RESTOS DU COEUR	Subvention	LES RESTAURANTS DU COEUR 14120	Association	600,00

COMMUNE DE BEUVILLERS BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE DE BEUVILLERS Budget Principal - BP - 2025

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	AFM TELETHON	Subvention	AFM 14000 CAEN (51 RUE DES ROS	Association	100,00
65748	CAL HANDBALL	Subvention	CAL HANDBALL	Association	400,00
65748	APAEI DES PAYS DAUGE	Subvention	APAEI DES PAYS D AUGE ET ASSOC	Association	150,00
65748	AMICALE ANCIENS COMB	Subvention	AMICALE ANCIENS COMBATTANTS CL	Association	150,00
65748	ADMR LISIEUX	Subvention	ADMR DE LISIEUX	Association	200,00
65748	LA DAME BLANCHE	Subvention	LA DAME BLANCHE	Association	300,00
65748	COOPERATIVE SCOLAIRE	Subvention	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE 14	Association	1 400,00
65748	FNATH	Subvention	FNATH 14120 MONDEVILLE (38 RUE	Association	100,00
65748	MFR VIMOUTIERS	Subvention	MFR VIMOUTIERS	Association	50,00
65748	SPA	Subvention	SPA 75847 PARIS CEDEX 17 (39 B	Association	100,00
65748	SECOURS POPULAIRE	Subvention	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS CO	Association	300,00
65748	CERCLE AMITIE EXCEPT	Subvention	CERCLE DE L'AMITIE DE BEUVILLE	Association	120,00
65748	MFR LA POMMERAYE	Subvention	MFR LA POMMERAYE	Association	50,00
65748	APE EXCEPTIONNEL	Subvention	APE BEUVILLERS ASSOCIATION PAR	Association	1 500,00
65748	LEXO DANSE	Subvention	LEXODANSE CHEZ MADAME LEPREVOS	Association	200,00
65748	MFR POINTEL	Subvention	MFR POINTEL 61220 POINTEL (20	Association	100,00
65748	MAELLE	Subvention	MAELLE MOBILITE ACCESSIBILITE	Association	100,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Intérêts des emprunts : Représentent pour 2025 : 45 000,00 Euros.

-Les impôts locaux : Il est à noter qu'une hausse des dotations d'Etat annuelles représente pour l'année 2025 un gain financier de 1 100,00 Euros, malgré la disparition de la DGF.

Le contexte économique restant difficile, la commission finances propose de ne pas augmenter les impôts pour l'année 2025. Cette proposition est mise aux voix. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter l'impôt pour l'année 2025. Il est précisé que le Conseil municipal n'a augmenté les taux communaux que de 1 % depuis le début du mandat.

Depuis 2023, la taxe d'habitation réapparaît après deux ans d'absence seulement pour les résidences secondaires. Les bases d'imposition effectives en 2025 **fixées par l'Etat** augmentent de 1.7% (compte tenu de l'inflation)

	Taux 2024	Produits 2024	Taux 2025	Produits 2025
Taxe d'habitation	9.10%	7 662.00 €	9.10%	8 745,00 €
Foncier bâti	36.14%	557 764,00 €	36.14%	572 096,00 €
Foncier non bâti	25.89%	15 275,00 €	25.89%	15 638,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : La section d'investissement s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à 939 239.00 Euros dont 480 582.00 Euros pour les travaux de l'exercice 2025. Les principales opérations présentées par Monsieur Pierre COURCHAI, Adjoint chargé des travaux sont rappelées ci-dessous :

- Relevage de tombes du cimetière
- Défense extérieure contre l'incendie
- Création d'un parking salle des loisirs (Travaux en régie)
- Travaux bâtiment service technique
- Travaux de voirie + zone 30 Route d'Orbec
- Travaux chauffage mairie

RECAPITULATIF

BUDGET PRINCIPAL

- Recettes de fonctionnement	1 235 834,00 Euros
- Dépenses de fonctionnement	1 235 834,00 Euros
- Recettes d'investissement	939 239,00 Euros
- Dépenses d'investissement	939.239,00 Euros

Soit un budget 2025 cumulé à hauteur de 2 175 073,00 Euros

Ce budget a été voté à l'unanimité.

3/ECOLE

Point à l'ordre du jour non abordé en raison de l'absence de l'intervenante Madame Nicole ROUVIERE.

4/ MAISON DES AINÉS (intervenant D. MAUDUIT)

Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré un bureau d'architectes qui travaille avec les offices HLM afin d'étudier la faisabilité de créer des logements accès PMR en rez-de-chaussée et studio à l'étage. Il montre les plans du projet avec au centre une salle qui permettrait aux résidents de se réunir. Le bureau d'architectes fait des recherches pour trouver un financeur. Ce projet si il peut aboutir viendrait remplacer le projet d'accueil pour personnes âgées qui n'a pas reçu l'agrément du Conseil départemental.

5/ DÉLIBÉRATIONS

Aucune délibération à l'ordre du jour.

6/ QUESTIONS DIVERSES

Eric JEANJEAN :

- La réparation du lampadaire qui s'affaisse dans l'impasse d'orbec est prévue pour quand ?

Réponse de Pierre COURCHAI : Ces travaux sont pris en compte dans la consultation de sécurisation de la route d'orbec.

- Concernant les factures KOESIO (système de sauvegarde informatique), il faudra régler les factures.
- **Réponse de Didier MAUDUIT :** nous réglerons la facture de matériel mais les factures de location ne seront réglées qu'à compter de la date de mise en service. Le système est opérationnel seulement depuis début mars et ils facturent depuis la passation de commande fin d'année 2024.

Pierre COURCHAI :

- Il a suivi une formation sur l'intelligence artificielle (IA) dans le cadre de son activité professionnelle.

La séance est levée à 22h30